



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN**

SÉANCE DU 5 JUIN 2017

Une séance régulière des conseillers de la Municipalité de Saint-Martin est tenue au Centre municipal le lundi 5 juin 2017 à 20 h. Sont présents MM Jean-Guy Morin, Rémi Giroux, Éric Giguère, Yvan Paré, Michel Marcoux, sous la présidence de M. Jean-Marc Paquet, Maire. Est absente Mme Cécile Champagne.

Est également présente : Brigitte Quirion, Secrétaire-Trésorière

RE : 112-06-2017 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour;

Il est proposé par : Michel Marcoux

Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MAI 2017
- 3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/ SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017
- 4) CAMPAGNE D'INSPECTION DE CONDUITES D'ÉGOUT / RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES N° 021-2017 WSP (SECTION : PARTIE DE LA 1^{RE} AVENUE EST , 11^E RUE EST, 16^E RUE EST)
- 5) INSPECTEUR MUNICIPAL – STÉPHANE MAHEUX / AJUSTEMENT DES HEURES DE TRAVAIL À DIVERS SECTEURS (1^{ER} AVRIL AU 15 SEPTEMBRE)
- 6) RÉFECTION 10^E RUE EST / ENTENTE DE FRAIS DE RACCORDEMENT DE SERVICES MUNICIPAUX POUR DEUX PROPRIÉTAIRES
- 7) RÉFECTION 10^E RUE EST / EMPRUNT TEMPORAIRE / SUBVENTION ACCORDÉE AU PROGRAMME TECQ 2014-2018 / INSTITUTION FINANCIÈRE RETENUE
- 8) TRAVAUX D'ARCHIVISTE MICHEL PÉPIN / AUTORISATION POUR DESTRUCTION (RECYCLAGE & DESTRUCTION) LISTE DU 18-05-2017
- 9) DÉVELOPPEMENT 16^E RUE EST / PROMOTEUR-COMPAGNIE 9316-2576 QUÉBEC INC. (JACQUES BROCHU) / VENTE D'UN TERRAIN POUR CONSTRUCTION D'UN BASSIN (LOT VISÉ: 5 425 166 SUPERFICIE DE 53 602 PI² OU 4 979.8 M²) / MANDAT DE SIGNATAIRES
- 10) DÉVELOPPEMENT 16^E RUE EST / PROMOTEUR-COMPAGNIE 9316-2576 QUÉBEC INC. (JACQUES BROCHU) - ACCEPTATION DES PLAN ET DEVIS (2017-05-01) ET ESTIMATION DE CONSTRUCTION

**DU BASSIN (05-06-2017) / DOSSIER 106950.002 DE LA FIRME
D'INGÉNIEURS « NORDA STELO »**

- 11) DÉVELOPPEMENT 16^E RUE EST / AUTORISATION DE SIGNER
UNE PROMESSE DE VENTE POUR D'ÉVENTUELLES
TRANSACTIONS DE VENTE ET/OU ACQUISITION DE TERRAIN
ET SERVITUDE DE PASSAGE BASSIN DE RÉTENTION
- 12) MANDAT DE TONTE DE GAZON / LOTS VACANTS ET ÉTANGS
MUNICIPAUX / OFFRE DE SERVICES DE M. RICHARD LACHANCE
- 13) RESSOURCE EN LOISIRS PARTAGÉE / INSCRIPTION À LA 18^E
CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL –
DRUMMONDVILLE (4 -5-6 OCTOBRE 2017)
- 14) COMPLEXE SPORTIF MATRA / CONTRAT POUR
L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN (TERRE À PLANTATION-
TOURBE- MATÉRIAUX DIVERS)
- 15) SERVICE DES INCENDIES / ACHAT DE 2 LANCES ET
ACCESSOIRES / COMPAGNIE L'ARSENAL
- 16) MTQ / ACTIVITÉ PETITE SÉDUCTION – 19 JUILLET 2017 (8H00 À
12H00)DEMANDE DE PERMIS D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX /
CIRCULATION D'UNE PARTIE DE ROUTE – 204
CONSÉQUEMMENT AVEC ROUTE DE CONTOURNEMENT
- 17) HYDRO GESTION INC. / AUTORISATION DE DÉPENSES –
FACTURES N° 1793 ET 1794
- 18) COMPLEXE SPORTIF MATRA / PRÉSENTATION D'UN PROJET ET
ENGAGEMENT MUNICIPAL VISANT UNE DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE AU PROGRAMME PIQM-VOLET 2 À INCIDENCE
ÉCONOMIQUE AMIES DES AÎNÉS (MADA)
- 19) CORRESPONDANCE
- 20) ADOPTION DES COMPTES/
- 21) DIVERS :
 - 1 : PERMIS DE CONSTRUCTION
 - 2 : PETITE SÉDUCTION / AUTORISATION DE DÉPENSES –
HÉBERGEMENT « LE GEORGESVILLE”
 - 3 : COMPLEXE LOISIRS MATRA / SOUMISSION POUR DALLE DE
BÉTON - JEUX DE SHUFFLEBOARD
 - 4 : COMPLEXE LOISIRS MATRA / SOUMISSION J.M.POMERLEAU
INC – ÉCLAIRAGES DIVERS
- 22) MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC
- 23) PÉRIODE DE QUESTIONS
- 24) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée

**RE : 113-06-2017 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 1^{ER} MAI 2017**

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance régulière du 1^{ER} mai
2017 ;

Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Michel Marcoux

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mai 2017 soit adopté.

Adoptée.

**RE : 114-06-2017 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017**

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017 ;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017 soit adopté.

Adoptée.

**RE: 115-06-2017 : CAMPAGNE D'INSPECTION DE CONDUITES
D'ÉGOUT / RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES
(SECTION : PARTIE DE LA 1^{RE} AVENUE EST, 11^E RUE EST, 16^E RUE EST)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions au lancement d'appel d'offres visant une campagne d'inspection de conduites d'égout le vendredi 2 juin à 10h00 comme suit ;

Veolia : **19 010.54 \$**
Can-Explore : 27 429.41 \$ *
LCS : 30 653.49 \$

*montant corrigé

ATTENDU la recommandation de Monsieur Olivier Bourque de la firme d'ingénieurs WSP après analyse des soumissions à l'acceptation du plus bas soumissionnaire, soit « VÉOLIA » au montant de **19 010.54 \$** (*tx incluses*) et conforme à l'appel d'offres ;

En conséquence : Il est proposé par : Yvan Paré
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal octroie le contrat « Campagne d'inspection d'égout » d'une partie des sections : 1^{re} Avenue Est, 11^e Rue Est et 16^e Rue Est d'une longueur totale d'environ 2.3 km à la compagnie « VÉOLIA » étant le plus bas soumissionnaire et conforme à l'appel d'offres selon la recommandation de M. Olivier Bourque de la firme d'ingénieurs WSP.

Adoptée.

**RE: 116-06-2017: INSPECTEUR MUNICIPAL – STÉPHANE
MAHEUX / AJUSTEMENT DES HEURES DE TRAVAIL À
DIVERS SECTEURS (1^{ER} AVRIL AU 15 SEPTEMBRE)**

ATTENDU que la charge de travail au niveau de l'urbanisme pendant la saison estivale est volumineuse, le conseil municipal propose d'ajuster les heures de travail de l'inspecteur Municipal et Directeur d'incendie à

compter du premier avril jusqu'au 15 septembre et somme suit ;

Avant 1^{er} avril 2017

après changement

Pompier : 20h / semaine
Urbanisme : 6.5h / semaine
TOTAL : 26.5 h / semaine

Pompier : 14h / semaine
Urbanisme : 19h / semaine
TOTAL : 33 h / semaine

En conséquence :

Il est proposé par : Éric Giguère
Appuyé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte d'ajuster les heures de travail de l'inspecteur municipal et directeur du service des incendies à partir du 1^{er} avril 2017, et ce jusqu'au 15 septembre 2017.

Adoptée.

**RE : 117-06-2017 : RÉFECTION 10^E RUE EST / ENTENTE DE FRAIS
DE RACCORDEMENT DE SERVICES MUNICIPAUX
POUR DEUX PROPRIÉTAIRES**

ATTENDU que le conseil municipal a signé des ententes sur les frais de raccordement de services municipaux avec deux propriétaires soit Monsieur Jean Marie Marquis et Monsieur Louida Beaudoin ;

ATTENDU qu'il est convenu que les deux propriétaires paieront les frais inhérents au raccordement d'une dépense reflétant 1 500 \$ / chacun pour l'installation de services municipaux (eau – égout);

En conséquence :

Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la signature des deux ententes précitées pour les frais de raccordement de services municipaux suite à la réfection l'infrastructure d'une partie de la 10^e Rue Est.

Adoptée.

**RE : 118-06-2017 : RÉFECTION 10^E RUE EST / EMPRUNT
TEMPORAIRE / SUBVENTION ACCORDÉE
AU PROGRAMME TECQ (2014-2018) / AUTORISATION DE
NÉGOCIATION ET SIGNATURES DES DOCUMENTS
NÉCESSAIRES**

ATTENDU l'accord d'une subvention au programme « TECQ 2014-2018 » à la programmation de travaux aux coûts de **978 500 \$** pour la reconstruction d'une partie de la 10^e rue Est (incluant les conduites d'eau potable, usée et chaussée) dans une correspondance du MAMOT du 27 octobre 2016;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Martin doit obligatoirement ouvrir un prêt temporaire dans l'attente des versements versés au comptant par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018);

ATTENDU que Mme Brigitte Quirion a demandé un taux d'intérêt (estimation) et frais comme suit à deux institutions financières :

PRÊT TEMPORAIRE DE 978 500 \$ POUR RÉFECTION DE LA 10^E RUE EST

**BANQUE NATIONALE DU CANADA : 2.7 % (taux estimé)
aucuns frais**

**DESJARDINS ENTREPRISES : 2.7 % (taux estimé) + frais
d'ouverture de dossier de 0.25% du prêt maximum de 1 500 \$**

En conséquence : Il est proposé par : Yvan Paré
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal mandate Brigitte Quirion à finaliser l'ouverture du prêt temporaire au montant de **978 500 \$** avec la Banque Nationale Du Canada.

QUE Mme Brigitte Quirion soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Martin tous les documents nécessaires à l'ouverture du prêt temporaire de **978 500 \$** en attendant les versements au comptant des contributions des paliers gouvernementaux au programme (TECQ 2014-2018).

QUE Mme Brigitte Quirion soit mandatée à signer tous documents et services nécessaires au remboursement de prêt et intérêts ainsi qu'aux paiements mensuels des intérêts.

Adoptée.

**RE : 119-06-2017 : TRAVAUX D'ARCHIVISTE MICHEL PÉPIN /
AUTORISATION POUR DESTRUCTION (RECYCLAGE &
DESTRUCTION) LISTE DU 18-05-2017**

ATTENDU le dépôt d'une liste de destruction en date du 18 mai 2017, des documents archivés au bureau municipal de Saint-Martin et préparée par Monsieur Michel Pépin, Archiviste et gestionnaire d'information ;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de cette dite liste datée du 18 mai 2017 ;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise, Madame Brigitte Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la destruction desdits documents énumérés sur la liste de destruction datée du 18 mai 2017.

Adoptée.

**RE : 120-06-2017: DÉVELOPPEMENT 16^E RUE EST – PROMOTEUR
COMPAGNIE 9316-2576 QUÉBEC INC / VENTE D'UN TERRAIN
POUR CONSTRUCTION D'UN BASSIN / LOT VISÉ : 5 425 166
SUPERFICIE 4 979.8 M² OU 53 602 PI²**

ATTENDU que la Municipalité de la Paroisse Saint-Martin est propriétaire du lot visé et s'engage à vendre ce lot N° 5 425 166 Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Beauce et d'une superficie de 4 979.8 m² ou **53 602 pi²** et ce à **0.30 \$/pi²** à la compagnie 9316-2576 QUÉBEC INC (promoteur Jacques Brochu) aux fins de construction d'un bassin à rétention desservant une partie de la 16^e Rue Est;

ATTENDU que la compagnie « CONSTRUCTION ÉRIC FORTIN INC » représentée par M. Éric Fortin intervient au présent contrat à s'engager auprès des parties (vendeur et acheteur) à céder à titre gratuit une servitude de passage d'au plus 6 mètres de largeur, sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot N° 5 425 878 pour l'accès au lot N° 5 425 166;

En conséquence : Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise la vente du lot N° 5 425 166 à la Compagnie 9316-2576 QUÉBEC INC (promoteur Jacques Brochu) au prix de 16 080.64 \$ soit d'une superficie de 53 602 pi² à 0.30 \$ / pi².

QUE cette vente est faite avec garantie légale.

QUE les frais d'acte notarié, de sa publicité, des copies pour toutes les parties soient à la charge de l'acheteur.

QUE M Jean-Marc Paquet Maire et Brigitte Quirion d.g. / sec.trés soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse Saint-Martin, le contrat de vente du lot N° 5 425 166 ainsi que tous les documents légaux et administratifs le nécessitant.

Adoptée.

**RE : 121-06-2017 : DÉVELOPPEMENT 16^E RUE EST / PROMOTEUR-
COMPAGNIE 9316-2576 QUÉBEC INC. (JACQUES BROCHU)
–ACCEPTATION DES PLAN ET DEVIS (2017-05-01) ET
ESTIMATION DE CONSTRUCTION DU BASSIN (05-06-2017) /
DOSSIER 106950.002 DE LA FIRME D'INGÉNIEURS « NORDA
STELO »**

Suite à la présentation des plan et devis par la firme d'ingénieurs « NORDA STELO » en date du 1^{er} mai 2017 ainsi que l'estimation des coûts de **83 688.12 \$** (incluant toutes les taxes applicables et imprévus à 10%) pour la construction du bassin de rétention en date du 5 juin 2017;

En conséquence : Il est proposé par : Éric Giguère
Appuyé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal approuve les plan et devis de la firme d'ingénieurs NORDA STELO au dossier du promoteur 9316-2576 QUÉBEC INC (représentée par M. Jacques Brochu président) en date du 1^{er} mai 2017 dossier # 106950.002.

TOTAL AFFECTATIONS : 7 753.03 \$

Représentant des comptes à payer au montant de **138 547.50 \$** selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.
Adoptée

DIVERS

RE : 135-06-2017 : PETITE SÉDUCTION / AUTORISATION DE DÉPENSES – HÉBERGEMENT « LE GEORGESVILLE

ATTENDU l'estimation des coûts de l'hébergement du personnel au plateau de tournage du 17 au 20 juillet prochain pour la « PETITE SÉDUCTION » de l'Hôtel Le Georgesville à 122.57 \$ / chambre dont un total de tout près de 4 660 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise la dépense visant la location de chambres à l'Hôtel Le Georgesville de Saint-Georges de Beauce dont les coûts sont estimés à tout près de 4 660.\$.

QUE le conseil municipal affecte la dépense au code budgétaire 02-621-00-340.

Adoptée

RE : 136-06-2017 : COMPLEXE LOISIRS MATRA / SOUMISSION POUR DALLE DE BÉTON / JEUX DE SHUFFLEBOARD

ATTENDU la réception d'une soumission demandée par quelques élus municipaux pour la construction de deux dalles de béton de 6' x 52' ainsi qu'une dalle de béton sous le bâtiment (cabane des marqueurs);

ATTENDU la proposition de la compagnie « LES CONSTRUCTIONS P.A.D. » au montant de 4 500 \$ (avant tx) pour la construction des deux dalles du shuffleboard et de 450 \$ (avant tx) pour la construction d'une dalle sous la cabane des marqueurs ;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise la construction des diverses dalles de béton et octroie le contrat à la compagnie « LES CONSTRUCTIONS P.A.D. ».

Adoptée

RE : 137-06-2017 : COMPLEXE LOISIRS MATRA / SOUMISSION J.M.POMERLEAU INC – ÉCLAIRAGES DIVERS

ATTENDU deux soumissions déposées par J.M.POMERLEAU INC visant l'installation de luminaires et autres travaux et plus particulièrement pour le terrain de baseball;

ATTENDU une dépense totale de 1 172.75 \$ (tx incluses);

En conséquence :

Il est proposé par : Yvan Paré
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise lesdits travaux dont le coût total est estimé à plus de 1 172.75 \$ (tx incluses) de la compagnie J.M.POMERLEAU INC.

Adoptée

L'ordre du jour de la séance régulière du 5 JUIN 2017 étant épuisé,
Monsieur Rémi Giroux propose la fin de l'assemblée.

**Je _____, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.**

Secrétaire- Trésorière